



DÉPARTEMENT DE L'EURE  
ARRONDISSEMENT DE BERNAY  
COMMUNE DE BÂLINES

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2024**

| Nombre de membres |          |         |
|-------------------|----------|---------|
| Afférents         | Présents | Votants |
| 14                | 08       | 08      |

| Vote                 |
|----------------------|
| <b>À l'unanimité</b> |
| Pour : 08            |
| Contre : 00          |
| Abstention : 00      |

L'an 2024, le dix-huit novembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Bâlines s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Max AUFFRET, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 13 novembre 2024.

**Présents :** AUFFRET Max, BICHERAY Jean-Louis, CAPITAINE Anne-Laure, CHAVIGNY Françoise, DUPONT Laurence, RAIMBOURG Isabelle, ROULAND Patrice, SPOTBEEN Josette

**Excusé(s) :**

**Absent(s) :** CHENEAU Jérémy, DORÉ Frédéric, GÉRARD Manuel, HAAS Émilie, ROUSSEAU Solène, WYART-DUPARC Caroline

**Secrétaire de séance :** DUPONT Laurence

Acte rendu exécutoire :

Envoyé en préfecture le 29/11/2024

Reçu en préfecture le 29/11/2024

Publié le 29/11/2024

ID : 027-212700363-20241118-BD30\_2024-DE

S<sup>2</sup>LO

**BD30\_2024 – DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LA DÉCISION MODIFICATIVE N°DM04\_2024 RELATIVE AUX OPÉRATIONS D'ORDRE BUDGÉTAIRE 2024 (AMORTISSEMENTS)**

Monsieur le Maire informe le SGC de Verneuil d'Avre et d'Iton demande une écriture d'ordre budgétaire pour ajuster les prorata-temporis des annuités des amortissements :

Fonctionnement :

dépenses, chapitre 023 : - 565€

dépenses, chapitre 042 article 681 : + 565€

Investissement :

recettes, chapitre 021 : -565€

recettes, chapitre 040 article 2804182 : +565€

**Après en avoir débattu, le conseil municipal à l'unanimité des votants :**

- Approuve la décision modificative proposée,
- Autorise le Maire à passer les écritures y afférentes

Pour copie conforme

Bâlines, le 18 novembre 2024

Le Maire  
Max AUFFRET

La Secrétaire de séance  
Laurence DUPONT